Direction départementale des territoires

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Dossier PAC • Campagne 2010
Déclaration de surfaces (S2 jaune)

cerfa N° 10384 * 11

✣ IDENTIFICATION

N° Pacage : ____________ N° Siret : ____________

Nom prénom (ou dénomination) : ____________

Remplissez une feuille par commune (toutes vos surfaces doivent être déclarées, même les surfaces non aidées) Page n° ____

Commune : ____________ **Code INSEE :** ____________

N° de l'îlot	**Surface de référence graphique de l'îlot (1)** hectares , ares	**Nom de la culture** (selon liste de la notice explicative)	**Code variété pour chanvre, blé dur, semences**	**Surface effectivement consacrée à la culture** hectares , ares	**Inscrivez:** Code **PHAE CAD EAE (2)**	Code action **CAD (3)**	Nombre d'arbres fruits à coque	Cochez si vous demandez la nouvelle mesure de **soutien à l'agriculture biologique**
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,			,				☐
	,	← **TOTAL DE PAGE** →		,				

(1) **La surface de référence graphique de l'îlot est celle qui figure sur votre registre parcellaire graphique (document RPG). Si vous modifiez ou créez un îlot en 2010, vous devez indiquer la nouvelle surface de cet îlot. Elle fera l'objet d'une instruction et d'une validation par la DDT.**

(2) Inscrivez les codes spécifiques si la culture est concernée par la PHAE (voir cahier des charges départemental des actions PHAE). Si la culture est concernée : par un CAD inscrivez CAD, par un EAE inscrivez EAE.

(3) Inscrivez les codes actions CAD : 19.03, 20.01 ou 20.02, pour les parcelles concernées par une de ces actions.

J'atteste sur l'honneur exploiter les surfaces mentionnées dans le tableau ci-dessus et certifie que toutes les données qui figurent dans ce tableau sont exactes.

Signature du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC (pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez les nom et prénom du signataire) :

Le premier exemplaire est destiné à la DDT, le 2e est à conserver par le demandeur.

IMPRIMERIE NATIONALE — 17P — ASP_010005 - 09 002 262 – Janvier 2010 — 09002260